

Objet: RE: Avis terrain avenue de Beaufort 57 à Ben-Ahin
Date: mardi 20 mai 2025 à 14 h 18 min 52 s heure d'été d'Europe centrale
De: domanialite.voieshydrauliques.liege
À: Stéphanie.immo
Pièces jointes: Outlook-spw_sp.png.png, image001[71].jpg, Outlook-spw_sp.png.png

Bonjour,

Le présent avis préalable concerne uniquement la demande de construction d'une annexe pour un bâtiment existant telle que communiquée par en date du 19/02/2025.

Tout autre projet de construction et/ou transformation sera amené à faire l'objet d'une demande séparée pour laquelle ma direction remettra un avis circonstancié.

Bien cordialement,



Alèssio Giarraputo
Assistant
Service public de Wallonie
SPW Mobilité et Infrastructures
Direction des Voies hydrauliques de Liège
Esplanade Simone Veil 1 (5^{ème} étage) – 4000 Liège
Domanialite.voieshydrauliques.liege@spw.wallonie.be

De : Stéphanie.immo <info@stephanie.immo>
Envoyé : mardi 20 mai 2025 13:09
À : domanialite.voieshydrauliques.liege <domanialite.voieshydrauliques.liege@spw.wallonie.be>
Cc :
Objet : Re: Avis terrain avenue de Beaufort 57 à Ben-Ahin

Bonjour,

Nous avons été chargées de mettre en vente le bien dont question sous rubrique et pour lequel vous avez rendu l'avis préalable ci-dessous.

Je constate que votre réponse mentionne un avis favorable conditionnel pour « la transformation d'une installation fixe ».

Est-ce que cela sous-entend que votre accord est limité à la transformation de la partie construite existante en habitation ? Ou pouvons-nous envisager un agrandissement vers la droite voire même une nouvelle construction non-atténuée ?

Merci d'avance.

Bien cordialement,

Zoé de l'équipe Stéphanie.immo